

Déclaration d'impossibilité de destruction mécanique de CIPAN et/ou repousses

Raison sociale/nom de l'exploitant :

..... N° PACAGE :

Adresse de l'exploitation :

CP : Ville :

Téléphone : Mobile/Fax :

Courriel :

En application du VII. 4 de l'annexe 1 de l'arrêté interministériel du 19 décembre 2011 modifié relatif au programme d'actions national à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole, je déclare ne pas pouvoir détruire mécaniquement les CIPAN ou les repousses sur le ou les îlot(s) de mon exploitation indiqué(s) dans le tableau ci-dessous.

N° Ilot	Surface (ha) ¹	Destruction de CIPAN ou repousses	Raison(s) de l'impossibilité de destruction mécanique
------------	------------------------------	--------------------------------------	---

Fait à le (JJ/MM/AAAA)

SIGNATURE

La présente déclaration doit être renvoyée à la Direction départementale des territoires de votre secteur

1 Uniquement la surface concernée par une intervention chimique

Déclaration d'impossibilité de destruction mécanique de CIPAN et/ou repousses

Direction départementale des territoires de l'Aisne
Service Environnement - Unité Gestion des Pollutions Diffuses
50 boulevard de Lyon
02011 LAON Cédex
Fax : 03 23 24 64 01
ddt-env-nitrates@aisne.gouv.fr

Direction départementale des territoires de l'Oise
Service de l'Eau, de l'Environnement et de la Forêt
40 rue Jean Racine
BP 20317
60021 BEAUVAIS Cedex
Fax : 03 44 06 50 24
ddt-seef@oise.gouv.fr

Direction départementale des territoires de la Somme
Service Environnement
1 boulevard du port
80026 AMIENS Cedex
ddtm-eml@somme.gouv.fr

Déclaration d'impossibilité de destruction mécanique de CIPAN et/ou repousses

--